

## **Le mot du Président**

Il y a bien longtemps, au moins un quart de siècle, l'État ne se préoccupait pas de ces mouvements que l'on appelait, sans chercher plus loin, des sectes. Les uns en souriaient, mais les autres voulaient réveiller l'opinion publique.

Un Premier ministre confiait la rédaction d'un rapport sur le sujet à un parlementaire en mission. Roger Ikor interpellait le Président de la République, les familles s'organisaient en associations de défense des victimes, le Parlement créait une Commission d'enquête, le Gouvernement mettait sur pied un Observatoire, un nouveau Premier ministre instituait une Mission de lutte contre les sectes, un autre la transformait en Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires, les médias presque unanimes dénonçaient le fléau des méthodes d'emprise de ces groupes. Bref, la prise de conscience du phénomène était bien réelle, et le sentiment que l'on ne pouvait se décharger de ce problème sur la sphère privée, largement partagé.

Au-delà des nuances liées aux sensibilités politiques des uns et des autres, au-delà des subtilités de vocabulaire, c'est en fait toute une politique de prévention, d'information, d'aide aux victimes et à leurs familles, et de lutte contre toutes les formes de dérives sectaires qui a pris forme petit à petit à la lumière des expériences acquises, dans le plus large consensus politique qu'un sujet de société ait jamais pu réunir dans notre pays.

La mouvance sectaire, qu'elle se manifeste dans le domaine spirituel, philosophique, ésotérique, occultiste... en perte de vitesse très sensible depuis le début du nouveau siècle, ou qu'on la retrouve dans ses expressions plus modernes et mieux adaptées à l'attente de nos concitoyens que sont les thèmes de la santé, de la formation, du développement personnel, du coaching ou de l'accompagnement sur mesure etc... ne pouvait laisser faire sans réagir et force est de reconnaître qu'elle a su s'organiser rapidement pour riposter, au double plan national et international.

Son discours est désormais bien au point : Toute action de l'État en ce domaine est attentatoire à l'exercice des libertés publiques et en particulier à la liberté de croyance, sans que la notion de croyance puisse le plus souvent être réellement mise en évidence. Toute mise en garde des pouvoirs publics est discriminatoire, toute accusation diffamatoire.

Il n'y a pas de victimes, seulement des apostats dont les témoignages sont plus que sujet à caution. Il n'y a pas de faits établis, il n'y a que des rumeurs.

Il y a bien ça et là quelques décisions de justice, mais elles sont forcément iniques et cette jurisprudence ne pèse pas très lourd face aux décisions des juridictions européennes ou nationales dont les arrêts et jugements sont alors interprétés et croisés par les mouvements en question avec un don pour l'instrumentalisation qui mérite l'admiration.

En résumé, il n'y a pas de victimes et pas de trouble à l'ordre public ; il y a des affaires plus urgentes et plus sérieuses qui devraient mobiliser l'énergie de l'État, seule une poignée de personnes, toujours les mêmes d'ailleurs, gaspillent les deniers publics dans une vaine chasse aux sorcières qui date d'un autre temps.

Eh bien, pendant trois ans, j'ai rencontré quotidiennement ces victimes que l'on voudrait invisibles, j'ai écouté leurs familles, j'ai mesuré les dégâts, les dommages irréparables commis par tout ce que la mouvance sectaire compte de gourous et d'apprentis sorciers.

J'ai constaté l'attente de tous ceux qui avaient souffert et souffraient encore du fait d'agissements faisant fi de tout respect de la dignité humaine.

J'ai relevé le cynisme et l'arrogance de certains responsables de mouvements sectaires. Je suis encore stupéfait par l'aplomb et la mauvaise foi de leurs leaders et de leurs défenseurs.

C'est pourquoi je veux rendre hommage à l'action de tous ceux qui se dévouent sans compter pour que nos concitoyens ne succombent pas à l'attraction exercée par ces mouvements et pour que ceux qui ont gravement nui à d'autres hommes, à d'autres femmes, à des enfants, pour que ceux qui abusent de la faiblesse, de la crédulité ou de la détresse de leurs semblables soient obligés de rendre des comptes à la justice.

À tous, élus de la Nation, responsables d'associations, professionnels de la santé, de l'éducation, de la justice, personnes qualifiées, fonctionnaires de l'administration centrale, déconcentrée ou territoriale, je dis un merci sincère pour leur action désintéressée et profondément humaine.

Les comportements totalisants des mouvements sectaires les conduisent à piétiner la devise de la République : quel sens ont encore les mots « Liberté Égalité Fraternité » dans un monde où la dignité humaine n'a plus cours ?

Puissions-nous ne jamais nous tromper de victimes et continuer à répondre à ceux qui appellent légitimement l'État au secours.

Michel Roulet  
Président de la Miviludes